

*Date de dépôt : 3 mars 2021*

## **Réponse du Conseil d'Etat**

**à la question écrite urgente de M. Pierre Nicollier : Capacités de vaccination COVID : serons-nous prêts le moment venu ?**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 29 janvier 2021, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*Le canton a entrepris l'un des plus grands défis logistiques le 28 décembre 2020 avec la dispensation des premiers vaccins COVID. Cette première phase de campagne est limitée, ceci dû à de nombreuses contraintes externes (disponibilité du vaccin, nombre de doses par fiole, conditions de stockage des vaccins). Néanmoins, le Conseil fédéral a répété son objectif de 525 vaccinations par jour et par 100 000 habitants dès février (rts.ch 22.01.2021) et les conditions de stockage des vaccins à venir devraient faciliter la logistique durant les prochains mois.*

*Mes questions sont donc les suivantes :*

- ***Quelle est la stratégie mise en place pour garantir que tous les vaccins disponibles sur le canton soient immédiatement administrés ?***
- ***Les capacités de test devant être massivement augmentées, selon la stratégie proposée par la Confédération, d'autres centres COVID sont-ils planifiés pour une vaccination à grande échelle (p. ex. centre walk in) ?***
- ***Sous quelle forme les pharmaciens, les médecins de famille ou autres acteurs de la santé seront-ils impliqués dans le plan de vaccination cantonal ?***
- ***A quel moment, la population non à risque sera-t-elle vaccinée ?***

- ***Quels sont les indicateurs qui permettent de suivre la préparation de la campagne de vaccination ?***

*Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance pour les réponses qu'il apportera aux présentes questions.*

## **RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT**

- ***Quelle est la stratégie mise en place pour garantir que tous les vaccins disponibles sur le canton soient immédiatement administrés ?***

La stratégie mise en place par le canton a consisté en l'ouverture de six centres de vaccination, avec une capacité actuelle de 6 700 vaccinations par jour. Des centres de vaccination seront ouverts dès mars 2021, pour couvrir les besoins à venir.

- ***Les capacités de test devant être massivement augmentées, selon la stratégie proposée par la Confédération, d'autres centres COVID sont-ils planifiés pour une vaccination à grande échelle (p. ex. centre walk in) ?***

Les centres de dépistage sont indépendants des centres de vaccination. Par contre, l'ouverture de centres de vaccination sur la Rive droite est attendue. Des négociations sont en cours avec l'Hôpital de la Tour et le Centre médical du Léman, par exemple.

- ***Sous quelle forme les pharmaciens, les médecins de famille ou autres acteurs de la santé seront-ils impliqués dans le plan de vaccination cantonal ?***

En tant que pivots du système de soins, les pharmaciens et les médecins de famille sont, bien entendu, impliqués dans le plan de vaccination cantonal, dans la mesure où ces derniers connaissent par définition particulièrement bien l'état de santé de leurs patients. A ce stade, leur rôle est d'informer leur patientèle sur la campagne de vaccination et de l'orienter notamment vers une plateforme d'inscription en ligne. S'agissant plus particulièrement des personnes vulnérables, les médecins de famille établissent de plus une attestation que ces patients présenteront dans les centres de vaccination.

Simultanément, des discussions sont en cours avec l'Association des médecins du canton de Genève (AMGe) et PharmaGenève, organisations qui seront bien entendu impliquées dans la phase générale de vaccination qui touchera l'ensemble de la population, et ce en fonction de la mise à disposition des doses en nombre suffisant.

– *A quel moment, la population non à risque sera-t-elle vaccinée ?*

Tout dépendra des livraisons à venir et de l'enregistrement de nouveaux vaccins. En tenant compte des informations disponibles actuellement, l'accès à la vaccination de la population non à risque pourrait être envisagé dans le courant du mois de mai 2021.

– *Quels sont les indicateurs qui permettent de suivre la préparation de la campagne de vaccination ?*

Les indicateurs qui permettent de suivre la campagne de vaccination sont le nombre de personnes qui bénéficieront de la couverture vaccinale (deux doses du même vaccin), ainsi que le pourcentage de personnes vaccinées de chaque groupe.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Michèle RIGHETTI

La présidente :  
Anne EMERY-TORRACINTA